

## **Avant-projet de programme**

### **Transitions**

#### **Congrès de la FNCCR, Montpellier, 17-19 septembre 2013**

Depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle, fortement impactés par les technologies de l'information, les services publics en réseaux s'adaptent à une nouvelle donne, décentralisée et écologique. Cette période marque la fin de ressources abondantes, du moins en apparence, et l'émergence de nouveaux modes de consommation, à la fois plus sobres et plus sophistiqués.

La rareté de la ressource ou sa cherté conduisent à chercher une gestion la plus rationnelle possible. C'est l'avènement des réseaux intelligents mais aussi de tarifications progressives ou « à la carte ». Ces outils ont un coût, celui de la modernisation des réseaux et circuits, mais aussi de leur réorganisation, « intelligente » et efficace. Portée par la convergence technologique que symbolisent les réseaux intelligents (« smart grids »), cette modernisation s'accélère.

En France, la tradition jacobine ou colbertiste voisine désormais avec d'autres modèles, décentralisés, certaines expériences visant même à en assurer l'autonomie. Cela pose avec une acuité nouvelle la question de la bonne échelle territoriale et des compétences dévolues aux acteurs locaux. S'y ajoute l'apparition de nouvelles fractures, variété des prix ou accès différencié à la ressource, qu'il appartient plus que jamais aux élus locaux de résorber.

## Avant-projet de programme

### Mardi 17 septembre

9h30 – 10h30 : **Séance d'ouverture**

10h30-12h15 - **Séance plénière : Concessions, service public local et transparence**

*Exception française, le modèle des délégations de service public peut-il résister à l'ouverture à la concurrence, entamée en Europe au début des années 2000 ? Après la production et la fourniture, c'est la distribution d'énergie qui fait l'objet d'une directive – laquelle concerne également les autres services publics en réseaux, à commencer par l'eau et l'assainissement. Si la mise en concurrence des concessions est peu probable, en revanche l'évolution législative devrait conduire à davantage de transparence, au bénéfice des consommateurs.*

12h15 – Inauguration de l'exposition

15h00 – 16h30 - Conférences simultanées

#### **Prix de l'énergie : politique ou technique ?**

*Longtemps apanage de l'Etat, la fixation des tarifs de l'électricité et du gaz échoit progressivement à la CRE, autorité administrative indépendante. La décision technique peut-elle aisément suppléer la décision politique ? Les débats suscités par chaque variation tarifaire laissent supposer le contraire. D'autant plus que la facture est aujourd'hui la somme de multiples composantes : réseaux, consommation, CSPE, taxes... En électricité, la convergence annoncée des prix de marché et des tarifs réglementés peut-elle modifier-t-elle la donne ?*

#### **Analyse comparative des services d'eau et d'assainissement : quels objectifs et quels résultats ?**

#### **Quelles solutions véhicules pour les collectivités (électrique, gaz, covoiturage, achats groupés...)**

*Au volant ou au guidon, la transition énergétique s'impose maintenant. Qu'il s'agisse de leurs propres flottes ou de la création de services publics locaux de mobilité, les collectivités participent activement à l'émergence de nouveaux modes de transport propres : voitures électriques, hybrides, au gaz... mais aussi infrastructures de charge. Quels gains en attendre, à la fois économiques et environnementaux, pour quels investissements ?*

#### **La montée en puissance du bois énergie quelle marge de progression pour le bois dans le mix énergétique ?**

#### **Où en sont les syndicats d'énergie dans la prise de compétence communications électroniques et le portage des projets FTTH ?**

#### **Tarification progressive et sociale : le travail préventif**

16h45 – 18h15

#### **Intervention d'EDF**

#### **Analyse comparative des services d'eau et d'assainissement : quels objectifs et quels résultats ?**

## Avant-projet de programme

Mercredi 18 septembre

9h-10h30 – Conférences simultanées

### **Distribution d'électricité : péréquation nationale et service public de proximité (FACé, Turpe et sa redistribution – PCT et redevances de concession), FPE...**

*Transformé en compte d'affectation spéciale, le FACE subit depuis près de deux ans ce qu'il faut bien nommer une crise : délais allongés, retards répétés et, au final, des syndicats d'énergie contraints de décaler, voire renoncer à des opérations, des entreprises mises en difficulté. Face à une fracture électrique désormais établie, comment garantir de véritables outils de financement et une juste redistribution du Turpe dans les territoires ?*

### **La loi Sapin à l'épreuve de la directive concessions**

*La perspective d'une Directive européenne relative aux contrats de Concession ne peut avoir que des impacts sur l'application de la Loi Sapin dans les contrats de délégation des services d'eau et d'assainissement, il s'agira d'établir un bilan de la Loi Sapin, 20 ans après et d'anticiper les conséquences de cette directive sur les contrats (mise en concurrence, durée, économie, contrôles à effectuer...)*

### **Le retour en régie (France Eau Publique)**

*Le retour en régie à l'échéance d'un contrat de délégation de service public est une option de plus en plus souvent envisagée sérieusement par les collectivités. Plusieurs points clefs nécessitent d'être étudiés pour bien préparer et mettre en œuvre avec succès un tel projet. Un accompagnement par des experts réellement indépendants, nourri d'échanges avec des régies plus anciennes, est souvent très bénéfique.*

### **Le grand débat de la propriété des infrastructures passives de communications électroniques**

### **Distribution d'électricité et gestion des pointes (MDE réseau, rôle du GRD, évolution du cahier des charges...)**

*Par-delà les problématiques des régions PACA et Bretagne, véritables « péninsules électriques », la gestion de la pointe s'impose de plus en plus au niveau local, devenant un sujet de réflexion majeur pour la distribution. L'émergence de sources d'énergie renouvelables ou d'outils domestiques comme les pompes à chaleur pèse sur le réseau, imposant d'importants investissements, le plus souvent à la charge des autorités concédantes. Quels outils innovants déployer pour faire de la « MDE réseau » et optimiser les investissements ?*

### **Combien coûte un SPANC ?**

## Avant-projet de programme

10h45 12h15 - Conférences simultanées

<b>Précarité, tarifs progressifs et tarifs sociaux</b> <i>Touchant plus de 4 millions de ménages, la précarité énergétique est devenue un problème social majeur que la hausse maintes fois annoncée du coût des énergies rend d'autant plus préoccupant. La volonté de réduire la dépendance aux énergies fossiles conduit à instaurer en parallèle des mécanismes tarifaires progressifs, récompensant une consommation vertueuse. Quels enseignements tirer d'outils similaires dans des domaines comme la distribution d'eau ou la gestion des déchets ? comment concilier exigences environnementales et protection sociale dans le cadre des services publics de proximité ?</i>
<b>Comptabilité des concessions de distribution électrique (amortissements, provisions pour renouvellement, transparence des comptes...): où en est-on ?</b>
<b>Responsabilité élargie aux producteurs (REP), Bilan des différentes nouvelles filières, focus sur les DEEE et le recyclage des panneaux PV</b>
<b>Quel projet national pour le THD ?</b>
<b>Le biogaz dans tous ses états (injection, transports, cogénération, nouvelles applications gazières...)</b>
<b>Indicateurs de performance ANC</b>

14h15 – 15h00 : **Intervention de GDF SUEZ**

15h - 16h30 Conférences simultanées

<b>Conférence de l'AARHSE</b>
<b>La mise en œuvre d'un suivi in situ des installations d'ANC</b>
<b>Biodéchets : collecte séparée ou non et qualité et avenir des composts français</b>
<b>Quelle économie en Europe pour les réseaux publics de communications électroniques ?</b>
<b>Territoires à énergie positive, entre autonomie et solidarité</b>
<b>La bonne gouvernance des services publics d'eau et d'assainissement</b> <i>Maitrise du service par la collectivité, transparence, évaluation de la performance, participation des usagers, ...</i>

16h45 – 18h00 – Séance plénière ouverte au public

**Jeremy Rifkin, auteur de La Troisième Révolution industrielle**

A partir de 19h00 - Dîner Hérault énergies au Domaine des Moures

## Avant-projet de programme

Jeudi 19 septembre

### Séance plénière : transition énergétique et gouvernances territoriales

*Parce qu'elle bouleversera les habitudes et impactera les infrastructures, la transition énergétique doit être doublement conduite, par l'Etat et par les territoires. Dans ces derniers, une répartition des compétences s'imposera, destinée à optimiser l'organisation des services publics, qu'il s'agisse de la distribution et fourniture d'énergie, mais aussi de la performance énergétique. Garanties de la solidarité entre tissus urbains et ruraux, les autorités organisatrices doivent s'attacher à des partenariats fructueux aux différentes échelles départementales, et plus encore régionales, dans le respect de l'équilibre territorial garanti notamment par la péréquation tarifaire*

10h30 12h00 - Conférences simultanées

<b>Quel mix pour la transition énergétique ?</b>
<i>Largement responsable du déficit extérieur, l'importation d'énergies fossiles prive la France de son indépendance énergétique et les moindres soubresauts des cours du pétrole ont d'importantes répercussions sur notre pouvoir d'achat. Si la transition énergétique entend combiner développement d'énergies locales et réduction de la demande, il reste à en déterminer le « mix ». Tandis que la part du nucléaire, le sort réservé aux concessions hydrauliques et le coût des énergies renouvelables occupent souvent le devant de la scène médiatique, la réduction de la demande, chantier majeur, reste encore largement à définir, qu'il s'agisse des chantiers à mettre en œuvre ou de leur coût.</i>
<b>Impact de la réforme territoriale sur les services d'eau et d'assainissement</b>
<i>Quels résultats deux ans après le début de la réforme ? quels problèmes restent à régler ?</i>
<b>La convergence énergie et communications électroniques, quels intérêts et pour qui ?</b>
<b>Eclairage public, nuisances lumineuses et efficacité énergétique</b>
<b>SDIS : Eau et service public de défense extérieure contre l'incendie</b>
<b>Services publics locaux et démocratie participative</b>

## Avant-projet de programme

14h00 – 15h30 - Conférences simultanées

### **La gestion publique : la performance au service de l'utilisateur**

*La gestion publique, dégagée des objectifs commerciaux et de rentabilité financière, doit permettre de se concentrer sur les enjeux propres au service lui-même, à court, moyen et long termes. La recherche de l'efficacité dans la gestion passe par la transparence sur les objectifs et leur réalisation, y compris dans les choix relatifs au partage des gains de productivité dégagés par une gestion performante. (patrimoine, qualité de service à l'utilisateur, tarifs, personnel, actions de solidarité,...)*

### **La convergence des réseaux publics territoriaux**

#### **Eau et de l'assainissement : suivi et contrôle de l'application du contrat (tableau de bord, indicateurs, expertise...)**

*Les contrats de délégation de service dans les domaines de l'eau et de l'assainissement sont aujourd'hui rédigés sur la base d'atteinte de performances, les rémunérations étant également assises sur cet objectif. Il s'agit, lors de cet atelier, de présenter des outils et tableaux de bord contractuels permettant l'évaluation et la rémunération, autres que les indices réglementaires. Les collectivités invitées présenteront leurs retours d'expérience en la matière dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.*

#### **Quel service public pour la performance énergétique ?**

*Prévu par la « loi Brottes », un service public de la performance énergétique doit permettre à la France de s'inscrire durablement dans un mouvement de réduction et d'optimisation des consommations. Il reste à définir les domaines d'intervention des différents acteurs et les synergies possibles, entre action globale (« MDE réseau »...) et micro-interventions (isolation thermique des bâtiments), ainsi que les financements associés.*

#### **Quel modèle économique et tarifaire pour les ELD en 2015 ?**

*Quelle conséquence aura la suppression des TRV jaunes et verts au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour le modèle économique des ELD ? Prévue par la loi NOME, cette décision annonce-t-elle la fin des tarifs réglementés bleus ? Comment les ELD peuvent-elles s'y préparer, par exemple en proposant dès 2014 à travers des offres de marché à leurs clients industriels ? Quelles ressources mobiliser pour faire face au mécanisme de capacité, et quel seront ses conséquences techniques et financières ?*

## **Avant-projet de programme**

**15h45 – 17h15 - Séance plénière : Smart city, smart country (réseaux, stockage, Enr et MDE, convergence des technologies, récupérations déchets et eau...)**

*Régulation des consommations, domotique, pilotage des réseaux, adéquation entre l'offre et la demande, gestion raisonnée de la ressource et convergence des technologies : les défis posés par la ville de demain sont multiples et aussi enchevêtrés que les réseaux qu'ils supposent. S'y ajoute sans doute le principal d'entre eux : le rôle du consommateur. Lequel peut loger dans une smart city mais être aussi un habitant de la smart country. Lequel peut résister ou adopter les outils. Les payer plus ou moins ce selon l'endroit où il habite. Quels pilotages politiques de telles évolutions ?*

**17h15 – 18h00 Séance de clôture**

A partir de 19h30 - Dîner de gala à l'Abbaye de Valmagne

---

**Vendredi 20 septembre : Visites technico-touristiques**